

**COMMUNE DE JUSSY**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**CONVOCATION**

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire le lundi 6 février 2017 à 20h.00 sur un avis du président daté du 25 janvier 2017

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Jussy

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016
2. Communications du bureau du conseil municipal
3. Communications du maire et de l'adjoint
4. Achat de la parcelle de bois N°1260, aux lieux dits « Bois de la Salle, Les Devants, Les Esserts », commune de Jussy, d'une surface de 28786 m2 pour le prix de CHF 60'000.00.  
Délibération
5. Echange d'une surface de 634m2, mètre pour mètre, entre la Fondation Micheli-du-Crest, M. Michel Pierre Micheli et la commune de Jussy pour correction d'une incohérence constatée entre le Registre Foncier et le tracé de la route du Château du Crest. Délibération
6. Prise de position sur des financements par le Fonds Intercommunal (FI). Dossier transmis par courriel. Résolution éventuelle
7. Création de jardins familiaux. Décision
8. Clean up Day Nettoyage des bords de routes communales par des bénévoles. Information
9. Rapport des présidents de commissions du maire et de l'adjoint
10. Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions
11. Divers

Séance ouverte à 20h00

Séance levée à 21h30

Présidence de séance : Philippe Othenin-Girard, Président du Conseil municipal

Secrétaire du Conseil Municipal : René Beaud

Présents :

Anne-Françoise Morel, Maire. Denis Chenevard, Adjoint

Isabelle Dürr, Eric Grand, Catalina Kauz, Alain Magistra, Camille Pinget, Géraldine Mathieu, Myriam Rivollet, Olivier Sommer, Grégoire Stoky, Deborah Wegmuller, Conseillers Municipaux

Excusés : Patricia Crousaz Pantet et Richard McAllister, Conseillers Municipaux

**Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016**

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016

5080 M. le Président ouvre la séance et propose aux Conseillers d'adopter le procès verbal de la séance précédente. Il est adopté à l'unanimité avec la précision suivante la séance de la Commission Agricole a eu lieu le 23 janvier 2017. Les remerciements sont transmis à son auteur.

### **Communications du bureau du conseil municipal**

Communications du bureau du conseil municipal

5081 M. le Président donne lecture d'un courrier de M. Eric Garnier. Ce dernier ne suscite aucune question. Un accusé de réception lui a été adressé.

### **Communications du maire et de l'adjoint**

Communications du Maire et de l'Adjoint

5082 Mme Anne-Françoise Morel, Maire :  
Statistiques : 1274 habitants, 17 chômeurs, 20 demandeurs emplois.  
Mme Myriam Rivollet est surprise de ce chiffre par rapport à l'an dernier (1288). Il est rappelé qu'il faut prendre en compte le départ de certains administrés.  
Délibérations approuvées :  
Approbation du budget de fonctionnement 2017 et taux des centimes additionnels pour 2017, fixé à 42 centimes  
Autorisation accordée aux administrateurs provisoires de la Commune de Jussy de renouveler les emprunts en 2017  
Le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 est fixé à CHF 30.00  
Crédit budgétaire supplémentaire 2016 de CHF 297'187.00 destiné aux divers amortissements complémentaires  
Crédit de CHF 67'700.00 destiné au versement 2017 d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)  
Elle donne ensuite connaissance d'un courrier adressé aux époux Longchamp concernant l'accueil de réfugiés sur la Commune. L'appartement pressenti étant excentré, sans possibilité d'accéder avec des moyens de transport public, le montant du loyer trop élevé dépasse les barèmes habituels, l'Hospice général renonce à ce projet. Ce dossier sera transmis à la Commission sociale pour de nouvelles investigations.  
M. Josef Meyer ayant démissionné de la Présidence de Clair-Vivre, au cas où M. Philippe Othenin-Girard serait élu comme adjoint, il pourrait devenir le nouveau Président de l'Association.

M. Denis Chenevard, Adjoint :

Autorisations de construire délivrées :

M. Julien Landais, route de Jussy 230, Régularisation de l'ensemble du bâti habitation et pension canine  
Estravaganza SA. Modification projet initial maison villageoise, chemin de la Laiterie 10

M. Clarence Peter, transformation, mise aux normes et agrandissement habitation route de Jussy 290

Mme Louise Martin, transformation système de chauffage, route des Beillans 19

M. Ezio Carsana, installation couvert à vélos, chemin de la Laiterie 10

Mme Claudine Vuilleumier Felix, construction d'un bâtiment d'habitation, route de Juvigny 8  
Fondation Micheli du Crest, transformation d'un dépôt en cave et grange en logement, route du Château du Crest 40

Préavis délivrés.

Favorable. M. Marc-Henri Mathieu. Construction d'un hangar, chemin de la Vigne à Jean et chemin de la Forge

Favorable. Mme Clémence Koechlin Moura. Construction d'une habitation, route du Petit Lullier 6

Négatif. Ecurie de la Renfile SA. Agrandissement d'un manège, la Renfile 21

Favorable Etat de Genève DETA. Ouvrages de sécurisation franchissement de la route pour la petite faune, route de Monniaz.

### **Achat de la parcelle de bois N°1260 de 28786m2 pour CHF 60'000.00. Délibération**

Achat de la parcelle de bois N°1260 de 28786m2 pour CHF 60'000.00. Délibération

5083 Aucun complément d'information n'étant réclamé, le conseil municipal ayant majoritairement accepté cet achat par échange de courrels au mois de décembre 2016 le président donne lecture de la délibération.

Législature 2015 - 2020  
Délibération n° 27- 2017  
Séance du 6 février 2017

Délibération relative à l'acquisition de la parcelle N° 1260, feuille 9, d'une surface de 28786 m2, sise au bord de la route de Monniaz, aux lieux dits « Bois de la Salle, Les Devants, Les Esserts » commune de Jussy

vu l'offre spontanée de M. Bertrand Henri Danel propriétaire de cette parcelle, reçue verbalement le 13 décembre 2016,  
vu l'intérêt de la commune de Jussy à acquérir ce biens en compensation d'une vente consentie à l'Etat de Genève pour la création d'une zone humide en 2012,  
vu l'intérêt exprimé par une majorité des membres du conseil municipal en faveur de ce projet d'achat,  
vu les négociations entamées par le Maire avec le vendeur, M. Bertrand Henri Danel en vue de cette acquisition,  
vu les articles 30, lettre k, et 31, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

Par 8 Oui, 1 Non et 1 Abstention

1. D'autoriser le Maire à acquérir la parcelle N°1260, feuille 9, de la commune de Jussy, sise le long de la route de Monniaz, aux lieux dits « Bois de la Salle, Les Devants, Les Esserts » commune de Jussy 28786 m2 pour un montant de CHF 60'000.00 soit CHF 2.08 le m2.

2. D'ouvrir à cet effet au Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de CHF 65'000.00, y compris les frais d'actes et autres droits.

3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par l'utilisation, d'un montant de CHF 32'400.00 provenant de l'Etat de Genève au titre de plus-values foncières en date du 26.11.2014, des plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges

4. D'autoriser le Maire à financer cette acquisition avec les liquidités courantes

5. De demander au Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève de bien vouloir exonérer la présente opération de tous les frais et droits, y compris les émoluments du Registre foncier vu son caractère d'utilité publique.

6. De charger le Maire de signer les actes notariés nécessaires.

Cet achat est donc accepté par 8 Oui, 1 Non et 1 Abstention

### **Echange surface de 634m2 Fond. Micheli-du-Crest. Pierre Micheli et commune de Jussy. Délibération**

Echange surface de 634m2 Fond. Micheli-du-Crest. Pierre Micheli et commune de Jussy. Délibération

5084 Le dossier étant connu par les conseillers municipaux, aucune question n'étant posée, M. le président donne lecture de la délibération.

Législature 2015-2020  
Délibération n° 28 - 2017  
Séance du 6 février 2017

Echange d'une surface de 634 m2 provenant de la parcelle DP 1002 de la commune de Jussy avec la Fondation Micheli du Crest et M. Michel Pierre Micheli

Suite à des travaux réalisés par SIG dans le secteur du Château du Crest, il a été constaté une incohérence entre le Registre Foncier et le tracé de la route du Château du Crest à la hauteur de la propriété de M. Michel Micheli, route du Château du Crest 50. Afin d'éviter le déplacement de la chaussée dans les limites enregistrées au cadastre, il s'est avéré que l'échange d'une surface de 634m2 avec la Fondation Micheli du Crest et M. Michel Pierre Micheli était la plus judicieuse et la plus économique pour toutes les parties, vu les articles 30, lettre k, et 31, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

Par 10 Oui, soit à l'unanimité

1. De désaffecter du domaine public les parcelles n° dp 1002 B, dp 1002 C, dp 1002 E, d'une surface totale de 633 m2, selon le dossier de mutation N° 9/2014 établi le 9 juillet 2014 par HCC, géomètres officiels

2.D'autoriser le maire à céder la sous parcelle DP1002 B, d'une surface de 423 m2, à M. Michel Pierre Micheli,

3.D'autoriser le maire à céder la sous parcelle DP1002 C, d'une surface de 207 m2, à la Fondation Micheli-du-Crest,

4.D'autoriser le maire à céder la sous parcelle DP1002 E, d'une surface de 3 m2, à la Fondation Micheli-du-Crest,

5.D'autoriser le maire à acquérir en contrepartie la sous parcelle 769B, d'une surface de 634m2, de la Fondation Micheli-du-Crest,

6.Il est spécifié que l'ensemble de ces cessions sont faites à titre gratuit, sans soulte,

7.Les droits et frais de ces diverses cessions, seront à la charge de Monsieur Michel Pierre Micheli,

8.De demander l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du registre foncier et de la mensuration officielle afférents à cette opération vu le but d'utilité publique de celle/s-ci.

9.De charger le maire de procéder à la signature des actes notariés nécessaires.

Cet échange de diverses parcelles est donc accepté par 10 Oui, soit à l'unanimité des membres présents

### **Prise de position sur décisions du FI. Résolution éventuelle**

Prise de position sur  
décisions du FI.  
Résolution éventuelle

- 5085 Droits des conseils municipaux de s'opposer aux décisions de l'ACG par le FI portant sur :  
Subvention d'investissement pour un montant de CHF 7'000'000.00 destiné à la reconstruction du théâtre de Carouge  
Subvention d'investissement d'un montant de CHF 200'000.00 destiné à la construction de la nouvelle halle de curling  
Ces décisions ne sont pas contestées par les Conseillers Municipaux. . Aucune résolution n'est votée

### **Création de jardins familiaux. Décision**

Création de jardins  
familiaux. Décision

- 5086 Mme Deborah Wegmüller aborde le dossier de la création des jardins familiaux. Cette idée avait été proposée par Mme Géraldine Mathieu. Les parcelles étudiées sont les suivantes :
- \* Jardin de Lullier
  - \* Parcelle Clair-Vivre
  - \* Parcelle de la Chapelle
- La parcelle de la Chapelle semble la mieux adaptée et la mieux située. Elle fait remarquer à l'assemblée qu'il n'y a pas de problèmes de voisinage et qu'il n'est pas nécessaire de transformer le terrain.
- La Commune prévoit donc de créer 10 espaces d'une surface de 5m par 5m soit un total de 25m2, 8 personnes sont intéressées.

Une haie sera plantée en guise de séparation. Un cabanon sera construit, les futurs propriétaires pourront ranger leur matériel et chaque utilisateur possèdera une clé.

La parcelle sera entretenue par la Commune qui prévoit d'abattre des arbres et de replanter un nouveau verger !

A noter que ces petits jardins seront réservés aux résidents de Jussy. Si la personne quitte la Commune, elle devra le restituer. Une cotisation annuelle est déjà prévue à cet effet.

Elle insiste sur le fait que les locataires ne pourront pas faire des grillades, pique-niques ou des feux et qu'il sera interdit d'élever des animaux !

Les devis pour l'ensemble des travaux s'élèvent à CHF 9'727.00 soit dans le budget de CHF 10'000.- prévu.

Les personnes accéderont à pied par le Chemin des Pré-Seigneur. Mme Anne-Françoise Morel, Maire souhaite obtenir les versions finales des devis. Elle mentionne qu'il est important que les utilisateurs se rendent à pied sur ce lieu et non en voiture !

M. Eric Grand est heureux de ce projet et suggère que la Commune installe un robinet avec push-up pour éviter le gaspillage de l'eau.

Mme Deborah Wegmüller précise que la consommation d'eau devra être couverte par la cotisation annuelle.

L'Assemblée vote à l'unanimité la réalisation de ce projet.

### **Clean up Day Nettoyage des bords de routes communales par des bénévoles. Information**

Clean up Day  
Nettoyage des bords de  
routes communales  
par des bénévoles.  
Information

- 5087 Cet évènement aura lieu le samedi 25 mars 2017. La Commission Agriculture va s'occuper de cette journée qui accueillera les personnes dès 8h30.  
Il faudra une équipe de bénévoles pour l'accueil, servir les cafés et ramasser les déchets.  
Un tout-ménage sera envoyé à la population prochainement et les personnes devront s'inscrire pour cette manifestation.  
M. Eric Grand se propose pour organiser l'apéro vers les 11h30.  
M. Denis Chenevard, Adjoint évoque la participation de l'attelage de la Renfile pour ramasser les sacs. Il doit encore vérifier si l'attelage sera gratuit.  
Le Président fait remarquer que l'Ecole de Jussy va également organiser son propre Clean up Day le vendredi 24 mars 2017 dans le cadre de leurs activités de cette année autour du thème des déchets.

### **Rapport des présidents de commissions du maire et de l'adjoint**

Rapport des présidents  
de commissions du  
maire et de l'adjoint

- 5088 Stratégie, Personnel, Développement : M. Philippe Othenin-Girard, Président  
Le Président parle du Dossier Mâchefer. Il a rencontré M. Luc Barthassat avec les exécutifs des sept communes concernées par ce dossier en compagnie de MM. Eric Grand et Denis Chenevard.  
L'ensemble des communes décide de ne plus participer aux séances du GESDEC.  
L'Association Claire-Vivre a envoyé une lettre pour s'opposer à

l'éventualité d'une décharge bioactive à proximité de sa propriété. Le Président évoque le chauffage à distance. Le questionnaire préparé par M. Eric Grand et déjà soumis au Conseil municipal est prêt et sera envoyé prochainement aux habitants. Pas de nouvelle séance fixée.

Finances, Administration, Affaires économiques : M. Richard Mc Allister, Vice-Président  
Rien à signaler : Séance à fixer

Affaires sociales, Ecole, Sports : Mme Myriam Rivollet, Présidente  
Elle évoque les destinations retenues pour le futur voyage du Conseil Municipal qui sont : l'Islande et la Sicile  
Cette sortie est prévue du 6 au 9 septembre 2018 avec la participation des conjoints. Il est possible que le Conseil Municipal parte déjà le mercredi 5 septembre 2018 en fonction du lieu choisi.  
Ce projet sera voté lors du prochain CM du lundi 6 mars 2017.

Travaux, Constructions, Cimetière : M. Eric Grand, Président  
M. Eric Grand évoque l'achat du véhicule de la voirie effectué sur le budget 2017.  
Giratoire de Sionnet: un projet de vigne plantée sur le giratoire est présenté. Il faut une autorisation de construire et l'estimation du budget.  
Il demande à l'Assemblée qu'elle donne ses idées de décoration et qu'il est important de valoriser le giratoire dans la région. Il attire également l'attention qu'il faudra entretenir la vigne.  
M. Olivier Sommer ne trouve pas que c'est une bonne idée de planter une vigne à cet endroit.  
M. Eric Grand juge au contraire que la vigne s'intègre avec le paysage. Il précise que la Commune possède un petit budget pour ce projet.  
Au sujet du rond-point du chemin des Grands-Bois, Mme Anne-Françoise Morel, Maire fait remarquer qu'il y a beaucoup de déchets dans les alentours et qu'il faudrait installer des poubelles de tri à l'arrêt de bus .  
M. Eric Grand présente le relevé de circulation qui a été établi. A ce jour, il y a environ 7000 voitures qui passent au quotidien. Il confirme que la Commune a déjà fait des contrôles de vitesse sur ce même thème.  
En 2019, il va y avoir 2 nouvelles lignes TPG.  
Ligne C : Le parcours de la ligne C sera modifié. Le bus sera direct de Jussy à Thônex.  
Ligne H : Elle suivra l'ancien trajet du C et s'arrêtera à l'Ecole d'Horticulture. La Commune souhaiterait que cette ligne s'arrête au village de Lullier. M. Eric Grand a fait une demande et M. Denis Chenevard, Adjoint confirme qu'il doit faire le suivi avec les TPG.  
M. Eric Grand suggère de demander une subvention au fond intercommunal. Le but est de boucler ceci en 2018 et il ajoute que la ligne sera opérationnelle pour 2019 !  
Mme Anne-Françoise Morel, Maire parle de la ligne B qui vient d'être inaugurée. Elle constate qu'il y a très peu d'utilisateurs sur la partie de Jussy et affirme qu'elle ne souhaite pas que la Commune contribue à la nouvelle ligne H. M. Eric Grand affirme que ça ne sera pas le cas.

Agriculture, Environnement : Mme D. Wegmüller, Présidente

La Commission Agriculture s'est réunie le 23 janvier 2017 et a traité les sujets de de l'organisation du « Clean-up-Day », des jardins familiaux ainsi que du problème de collecteur. Le projet prévu à Sionnet ne pourra se faire en raison d'une urgence aux Poses Basses.

M. René Beaud mentionne que M. Olivet doit être à l'étranger car il est impossible de le contacter.

La prochaine séance aura lieu le mardi 14 mars 2017.

M. Eric Grand revient sur les déchets. Il est surpris que Jussy soit le plus mauvais élève du Canton ! Il a fait une analyse sur tous les déchets, à savoir:

Traitement déchets en 2013 : 988 tonnes

Incinération : 418 tonnes

42,38% sur 988 tonnes

Recyclage : 569 tonnes

Mme Anne-Françoise Morel, Maire confirme que ceci sera discuté à l'Exécutif. M. René Beaud transmettra les statistiques des déchets aux Conseillers Municipaux.

### **Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions**

Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions

5089 Stratégie, Personnel, Développement : à fixer  
Finances, Administration, Affaires économiques : à fixer  
Affaires sociales, Ecoles, Sports : 8 février 2017 - 20h00  
Travaux, Constructions, Cimetières : à fixer  
Agriculture, Environnement : 14 mars 2017

### **Divers**

Divers

5090 Mme Deborah Wegmüller parle de la prochaine vogue de Jussy qui aura lieu en mai 2017. Malheureusement, celle-ci tombe le même jour que le marathon de Genève. Elle se demande s'il ne faudrait pas changer cette date ? Elle est également à la recherche de bénévoles pour cette manifestation.

Mme Anne-Françoise Morel, Maire précise que la Commune ne va pas s'impliquer pour trouver des bénévoles et fournir du matériel pour le marathon. Il est à noter que les bus TPG ne passeront pas dans le village avant 12h00 !

M. Eric Grand évoque le sujet des habitants « clandestins » habitants la commune mais n'y payant pas leur impôts. M. Beaud s'exprime sur les dénonciations et parle du secret fiscal.

Mme Isabelle Dürr intervient sur les futurs locataires qui prendront un logement à Jussy avec la Fondation, ceux-ci devront déposer leurs papiers dans la Commune.

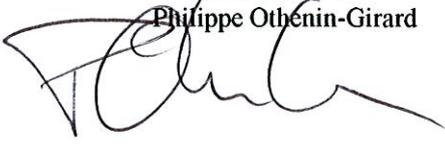
Concernant la séance d'information sur les déchets d'entreprise qui a été peu satisfaisante de l'avis de nombreuses personnes, M. Olivier Sommer dit à l'Assemblée que M. Reiss s'est désisté à la dernière minute.

M. le Président encourage les Conseillers à participer le samedi, 1er avril 2017 au nettoyage de Claire-Vivre. Il souhaite la

présence de bénévoles pour cet opération.

En guise de conclusion, il parle du prochain film « DEMAIN GENEVE » qui se tourne actuellement dans le canton présentant les différentes actions menées près de chez nous sur le modèle du film Demain projeté à la salle des fêtes récemment. Il signale le montant déjà récolté à cette date de CHF 20'000, ceci en trois jours et précise que le budget minimum visé est de CHF 45'000 !

Le Président :  
Philippe Othenin-Girard



Le Vice-Président :  
Richard McAllister

Le Secrétaire :  
René Beaud

